

Envoi de la correspondance

Complément à la proposition/police

Proposant / preneur d'assurance

Prénom		Proposition du	
Nom		N° police	
Date de naissance		N° proposition	

Autorisation

Le proposant/preneur d'assurance autorise **Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA, Aeschenplatz 13, 4002 Bâle** à envoyer toute la correspondance relative à l'assurance-vie susmentionnée à l'adresse suivante:

Formule d'appel	☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Entreprise	Date de naissance	
Titre		Rue/n°	
Prénom		NPA/localité	
Nom		Canton ou pays	

Des informations concernant le traitement des données personnelles par Pax figurent dans la déclaration de confidentialité sous www.pax.ch/protection-des-donnees.

Le proposant/preneur d'assurance s'engage à informer les personnes concernées de la communication de leurs données personnelles à Pax dans les délais légaux et de porter à leur connaissance les dispositions de Pax relatives à la protection des données.

Les communications de Pax (p. ex. déclaration d'acceptation, factures de primes, rappels, déclarations, en particulier en cas de réticence, attestations fiscales, etc.) sont réputées valablement transmises si elles ont été envoyées à l'adresse de correspondance ci-dessus. La date d'envoi est la date figurant sur les copies ou listes d'envoi en possession de Pax.

La présente autorisation ne s'éteint pas avec le décès, la déclaration d'absence, la perte de l'exercice des droits civils ou la faillite du preneur d'assurance. Elle peut être révoquée par écrit à tout moment.

Pax se réserve le droit d'envoyer la correspondance au domicile du preneur d'assurance, notamment si des dispositions légales l'imposent ou si l'envoi à l'adresse de correspondance n'est pas possible.

Signature

Lieu/date		Signature proposant / preneur d'assurance	
-----------	--	---	--

